

2020 numéro 12

12 mai 2020

INFO SPMF 2020

LA QUALITÉ DES CIRES



Syndicat des Producteurs de Miel de France

- **Présentation de la Brigade nationale d'enquête Vétérinaire du ministère de l'agriculture sur la qualité des cires,**
- **Exposé et historique de la qualité des cires par l'ITSAP,**
- **Ring test 2017 du SPMF : comparaison des résultats de recherche de résidus effectués par trois laboratoires européens spécialisés, sur des cires d'origine parfaitement tracées**

Cher collègue, bonjour,

Même si les apiculteurs ont pu travailler pendant cette période de confinement, c'est peu dire que l'ambiance n'est pas propice à l'efficacité.... Nous allons tenter de reprendre petit à petit l'envoi des info SPMF qui ont pris un peu de retard.

La qualité des cires, leur pollution par des résidus de produits chimiques, leur falsification ou adultération éventuelle, ne sont pas un sujet nouveau. Les plus anciens se souviennent que, déjà dans les années 50, il arrivait que des lots de cire gaufrée étaient tellement mélangés avec de la paraffine que les abeilles les sortaient de la ruche pour bâtir à côté. Depuis, les fraudes et les pollutions ont tellement évolué que, certains collègues ont vu leurs essaims mourir à cause de la mauvaise qualité des cires gaufrées....

De fil en aiguille, la situation s'est tellement envenimée que la justice a été saisie. Un procès s'est tenu fin 2019 dans lequel le SPMF s'est porté partie civile.

Les conditions de cette constitution et du déroulement de cette partie civile sont tout à fait exceptionnelles. Nous n'avons jamais vécu une telle situation. Au SPMF, nous sommes systématiquement partie civile dès que nous avons connaissance d'une procédure liée à des fraudes sur le miel, ou n'importe quel autre produit de la ruche. C'est quasiment un réflexe pavlovien qui permet d'avoir accès au dossier. Selon le cas, il nous est toujours possible de nous retirer si l'affaire n'a pas d'intérêt. Ce n'est jamais arrivé mais c'est dans l'ordre des choses.

Dans cette affaire de fraude sur certaines cires, nous ne disposons toujours pas du moindre document écrit. Nous disposons de quelques éléments partiels par la rumeur apicole ou la copie d'articles de presse.... Il semble que tout ou partie des accusés aient été lourdement condamnés, que nous ayons obtenu une indemnité significative au regard de notre demande de partie civile, mais nous ne disposons d'aucune confirmation écrite.....

Il n'est pas facile dans ces conditions de tenir informé les adhérents sans courir le risque de diffuser une information incomplète ou inexacte....

Le « sujet cire » a fait l'objet d'un large débat lors de la journée ouverte de notre dernière assemblée générale fin janvier 2020 à Gruissan. Vous trouverez en pièce jointe la présentation de la brigade nationale d'enquête vétérinaire du ministère de l'agriculture ainsi qu'une communication de l'ITSAP.... A notre connaissance, il n'y a jamais eu par le passé des documents fournissant autant d'informations.

Nous joignons pour mémoire le ring test des analyses de résidus sur cire parfaitement tracée réalisée par le SPMF il y a trois ans...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier, d'abord tous les détails du procès dans lequel nous sommes partie civile dès que nous les recevrons, ainsi que, sur le fond, quelles seront les évolutions réglementaires et administratives pour améliorer la situation..... à l'évidence les ciriers, collégialement ou chacun à titre individuel, devraient prendre des décisions commerciales dès que la situation se sera décantée...

Bonne sortie de « déconfinement » en attendant...



Syndicat des Producteurs de Miel de France

Chambre d'Agriculture du Gers
Route de Mirande
BP.70161
32003 AUCH CEDEX

Téléphone : 05.62.61.77.95
Courrier :
spmfm@gers-agriculture.org
jschiro@miel-de-france.com

SPMF, Syndicat des Producteurs de Miel de France, au service de la défense de l'Abeille et du Miel

Retrouvez-nous sur le web :

www.spmf.fr

Le SPMF a été fondé en 1931 par un petit groupe d'apiculteurs professionnels. Ils souhaitaient un lieu de rencontre pour pouvoir débattre des vrais problèmes qu'ils rencontraient sur le plan économique, en particulier la fraude. Même si nous sommes une petite production, il s'agit donc d'un véritable syndicat professionnel.

Nos préoccupations sont les mêmes que celles de tous nos collègues des autres productions agricoles :

- Organisation du marché et regroupement de l'offre,
- Lutte contre la fraude,
- Transparence et établissement de statistiques fiables permettant d'appréhender avec rigueur les difficultés du métier,
- Construction et animation d'une interprofession apicole,
- Création et participation à un institut technique de filière,
- Etc.

Nous sommes, viscéralement, un syndicat professionnel ouvert et transparent. Preuve en est s'il en était besoin, pour les sociétés commerciales et tous les particuliers qui s'intéressent à l'abeille et au miel, la possibilité de cotiser pour recevoir toutes nos informations et assister à toutes nos réunions, y compris l'assemblée générale statutaire.

En marge de cette assemblée générale, nous organisons chaque année, sur un sujet d'actualité, une « journée ouverte », accessible à tous publics.

En résumé, loin d'être préoccupés par une catégorie d'apiculteurs, nous sommes concentrés sur la défense de la santé de l'abeille et de la qualité du miel.

C'est à nos yeux le seul moyen pour que tous ceux qui vivent de ce métier comme les passionnés qui en font leur loisir puissent s'épanouir dans leur activité respective.

Pour le SPMF Joël Schiro 15 Août 2018

